

# Quels usages, quelle communication pour les diagnostics territoriaux?

## Témoignage du CCAS de Montpellier à partir de la démarche Analyse de Besoins Sociaux (ABS)

Luis DE LA TORRE  
Directeur de l'Accueil et de l'Insertion

# SOMMAIRE

- ▶ Qu'est-ce que l'ABS ?

Obligation réglementaire et commande institutionnelle

- ▶ La démarche ABS au CCAS de Montpellier:

Comment affiner la commande institutionnelle?

- ▶ L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour quoi faire?

Schéma « idéal », schéma « réel »

# Qu'est-ce que l'ABS ? (1)

- Le Code de l'action Sociale et des familles prévoit (art. R 123-1) :

*« Les Centres Communaux d'Action Sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux des publics qui relèvent d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration »*

# Qu'est-ce que l'ABS ? (2)

La réglementation fixe donc au CCAS :

- Une **périodicité** : l'ABS est annuelle
- Un « **périmètre** » de référence : les **populations présentes sur la commune** et notamment les **publics de l'action sociale**
  - Familles
  - Jeunes
  - Personnes âgées
  - Personnes handicapées
  - Personnes en difficulté
- L'**usage** qui doit en être fait : mettre en œuvre sur la base du rapport ABS une **action générale** et des **actions spécifiques**

**C'EST UNE DEMARCHE DE « DIAGNOSTIC SOCIAL TERRITORIAL »  
A VOCATION OPERATIONNELLE**

## Qu'est-ce que l'ABS ? (3)

Sur la base de cette « obligation réglementaire » doit s'articuler une « commande institutionnelle »

### PROBLEME

A l'inverse de l'obligation réglementaire, la commande institutionnelle n'est ni explicite ni codifiée

ELLE RELEVE DE L'EXPRESSION

D'UN CHOIX POLITIQUE

Celui que peut opérer une autorité territoriale ou un organe délibérant

# Qu'est-ce que l'ABS ? (4)

## CEPENDANT

La réalité de la pratique est que, bien souvent,

**la « commande institutionnelle » n'est pas exprimée**

Les fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des politiques sociales municipales sont alors obligés de

**« LIRE LA COMMANDE IMPLICITE »**

c'est-à-dire, en particulier, qu'ils doivent en quelque sorte « déduire » des objectifs dérivés de la rencontre entre l'obligation légale de diagnostic et leur pratique professionnelle

# Qu'est-ce que l'ABS ? (5)

Ainsi on peut être amené à fixer trois catégories d'objectifs à l'ABS :

1. **A PROPOS DES POPULATIONS, connaître les publics** afin de rendre compte de leur dimension démographique et de leur répartition territoriale
2. **A PROPOS DES DISPOSITIFS, examiner l'impact des dispositifs locaux de l'action sociale** : par référence au niveau de couverture des besoins sociaux des différentes catégories de publics
3. **A PROPOS DU PARTENARIAT, mobiliser les acteurs locaux de l'action sociale** : en faisant appel à un large partenariat technique et interinstitutionnel

# La démarche ABS à Montpellier (1)

A Montpellier nous avons fait ce triple constat:

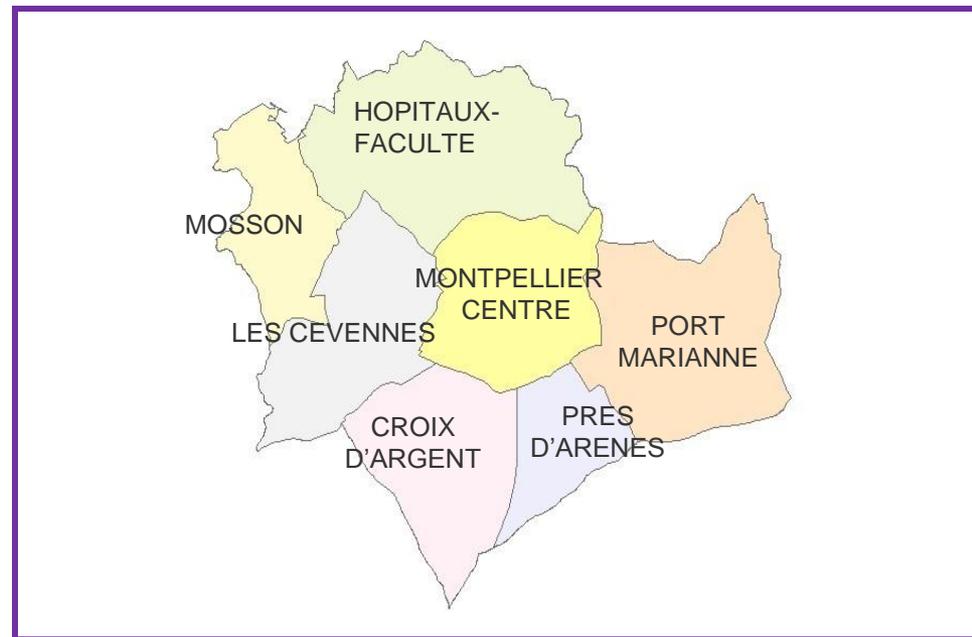
1. L'ABS est une obligation réglementaire mais la commande institutionnelle qui en découle reste floue
2. Elle suppose une démarche de « diagnostic social territorial »
3. Elle requiert un investissement continu dans la durée

## La démarche ABS à Montpellier (2)

- ▶ La démarche a été lancée en 2006 par la Direction de l'Accueil et de l'Insertion
  - Elle venait du constat que le CCAS ne remplissait pas l'obligation du décret de 1995
  - Et qu'il n'y avait pas d'outil d'observation des phénomènes sociaux sur la ville de Montpellier
- ▶ La « commande institutionnelle » intervient après de la part de la Direction Générale qui demande d'élaborer un « **portrait social de la ville** »
  - Le travail a été confié au DAI
  - Il propose la création d'un nouveau service au sein de la Direction

# La démarche ABS à Montpellier (3)

- ▶ La démarche de « **diagnostic social territorial** » se traduit par un certain nombre de choix méthodologiques et de présentation effectués par la DAI :
  - Un portait sociodémographique de la commune
  - ▶ un PORTAIT SOCIAL DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES INFRA-MUNICIPALUX



# La démarche ABS à Montpellier (4)

- Un traitement des données sur les publics qui procède en deux temps :

## 1. La quantification

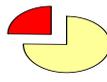
Extrait de l'ABS 2007



43.5 %



32.4 %



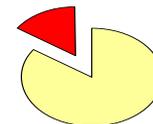
11.1 %



6.4 %

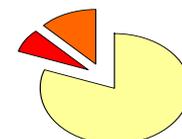


18.37 %

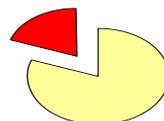


8.7 %

15.5 %



24.3 %



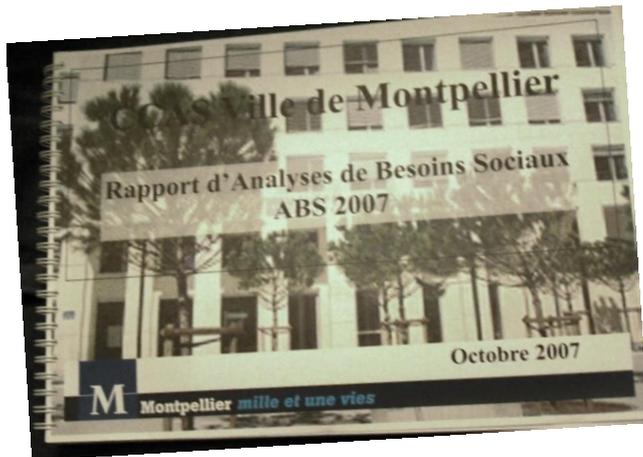
?

## 2. L'analyse des problématiques sociales majeures

# La démarche ABS à Montpellier (5)

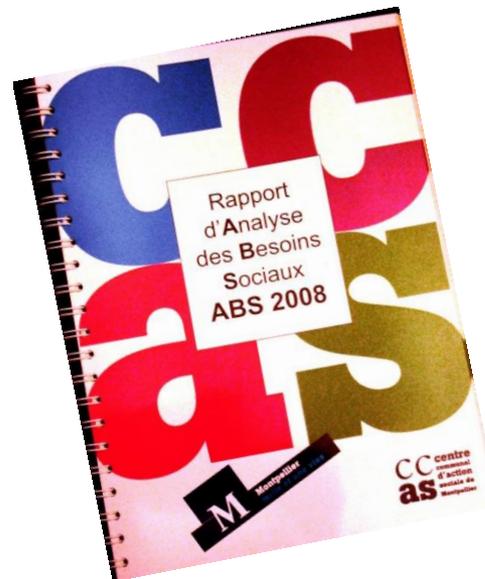
- ▶ Le résultat: 2 rapports ABS très denses et analytiques

2007

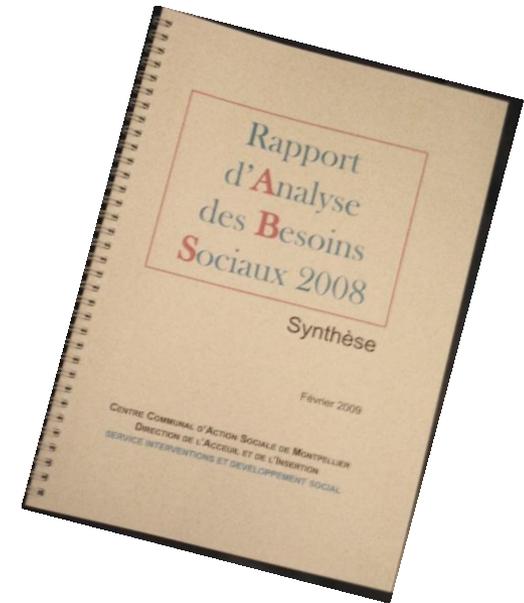


229 pages  
226 indicateurs ou données statistiques traitées

2008

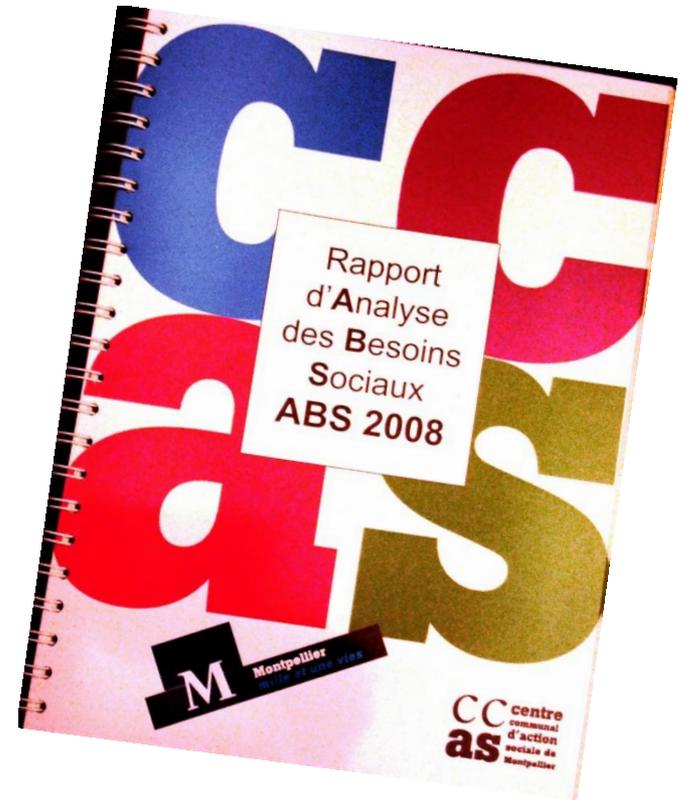


203 pages (+ synthèse 19 p.)  
246 indicateurs ou données statistiques traitées



# La démarche ABS à Montpellier (6)

- ▶ La diffusion:
  - Présentation orale (power point):
    - CA du CCAS
    - Comité de Direction CCAS
    - Services opérationnels CCAS
    - Mairie: : Cabinet du Maire
  - Support papier (50 ex.) & CD
    - Administrateurs CCAS
    - Directeurs CCAS
    - Ville: Maire, Cabinet, DGS et DGA
    - Partenaires fournisseurs de données
  - Mise en ligne du rapport (en cours...)



# L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour quoi faire? (1)

## Ce a quoi doit servir l'ABS

- Permettre le renforcement du partenariat autour du partage de connaissances
- Associer les habitants
- Constituer un outil d'aide à la décision pour les élus
- Faire prendre du recul aux agents des services
- Evaluer l'adéquation entre les besoins et les réponses

## Ce a quoi sert l'ABS

- Donner à voir une « photographie sociale » du territoire
- Un moyen de communiquer avec les élus
- Permettre un ajustement des réponses par rapport aux besoins
- Satisfaire l'exigence réglementaire

# L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour quoi faire? (2)

Ce a quoi doit servir l'ABS

- **SCHEMA IDEAL** qui privilégie :
- Le **DIALOGUE ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS**
- Et la nécessité de lier **ANALYSE et ACTION**

Ce a quoi sert l'ABS

- **SCHEMA REEL** qui pose l'ABS comme :
- Un **OUTIL DESCRIPTIF DU CONTEXTE SOCIAL**
- Pour le **REAJUSTEMENT DES ACTIONS**

# L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour quoi faire? (3)

## Revenons à l'expérience de Montpellier ...

Notre réflexion et les choix que nous avons fait pour 2009 se situent entre les deux hypothèses précédentes:

### ▶ **Nous tenons à l'OUTIL D'OBSERVATION SOCIALE:**

- Recueil de données le plus rigoureux possible
- Mêler quantitatif (indicateurs sociaux) et qualitatifs (études thématiques)

### ▶ **Mais nous souhaitons qu'il soit aussi un SUPPORT DE L'ACTION**

- **Sur la forme**, un choix d'un nombre restreint d'indicateurs pour un rapport plus descriptif et plus digeste
- **Dans le contenu**, des études à vocation opérationnelle seront intégrées.  
Ex. en 2009 : le vieillissement à l'échelle de l'agglomération de Montpellier
- **Dans la diffusion**: un partage plus large avec les partenaires via des outils de diffusion mutualisés (ex. POSS-LR; séminaire sur le vieillissement avec le CG 34)

**NOUS FAISONS LE CHOIX D'UNE DEMARCHE QUI SE SITUE ENTRE L'OBSERVATION ET LA VEILLE SOCIALE**